

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 27 décembre 2013.

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 16, 17 et 18 décembre 2013

2013 DU 334 - Dénomination « place Lise et Artur London » (12e).

Mme Anne HIDALGO, rapporteure.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le projet de délibération en date du 3 décembre 2013, par lequel M. le Maire de Paris propose d'attribuer la dénomination "place Lise et Artur London" à la place située à l'intersection du boulevard Poniatowski, de l'avenue de la Porte de Charenton et de la rue Ferdinand de Béhagle (12e) ;

Vu le plan annexé audit projet de délibération ;

Vu l'avis du Conseil du 12^e arrondissement, en date du 9 décembre 2013 ;

Sur le rapport présenté par Mme Anne HIDALGO,

Délibère :

Article 1 : La dénomination "place Lise et Artur London" est attribuée à la place située à l'intersection du boulevard Poniatowski, de l'avenue de la Porte de Charenton et de la rue Ferdinand de Béhagle (12e).

Article 2 : Il est dérogé à la délibération du Conseil municipal en date du 23 décembre 1932, modifiée par la délibération du 9 décembre 1938, portant nouvelle réglementation relative à la dénomination des voies de Paris.